



CHAMBORD

**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY**

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice-générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord :

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2023, le conseil de la Municipalité de Chambord a adopté, par la résolution 05-531-2023, le règlement numéro 2023-753 intitulé : *règlement modifiant le règlement numéro 2022-738 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant de quatre-cinq mille dollars (45 000,00 \$) pour le raccordement du secteur est de chambord avec la ville de Desbiens, phase 1;*

QUE toute personne intéressée pourra prendre connaissance du présent règlement en se présentant, aux heures normales d'ouverture de bureau à la Municipalité de Chambord;

DONNÉ A CHAMBORD, CE VINGT-TROISIÈME DU MOIS DE JUILLET DEUX-MILLE-VINGT-TROIS.

La directrice-générale et greffière-trésorière,

Julie Caron

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Julie Caron, directrice-générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil, entre 9 h et 16 h le vingt-troisième jour du mois de juillet deux mille vingt-trois.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-troisième jour du mois de juillet deux mille vingt-trois.



Julie Caron

Directrice générale et greffière-trésorière

JC